



September 25, 2009
Le 25 septembre 2009

Health Canada Statement of Qualifications

MIJO is committed to ensuring that consumer drug advertising is consistent with the Food and Drugs Act and Regulations.

MIJO meets and has publicly attested to Health Canada that its policies, procedures, and mechanisms for consumer drug advertising review and preclearance are consistent with the criteria outlined in the Health Canada document: Health Canada's Recommended Public Attestation Criteria for Advertising Preclearance Agencies in Canada who provide review and preclearance services of nonprescription drugs and natural health product advertising material directed to consumers.

The attestation criteria can be found on Health Canada's website at :
www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/advert-pubicit/pca-apa_criter_e.pdf

Énoncé des qualités

Les Services d'approbation de MIJO s'engagent à assurer que la publicité des médicaments et des produits de santé naturels à l'intention des consommateurs est en accord avec la Loi sur les aliments et drogues et son règlement d'application.

Les services d'approbation de MIJO satisfait aux critères énoncés dans le document de Santé Canada, intitulé Critères publics d'attestation recommandés par Santé Canada pour les organismes de pré-approbation de la publicité du Canada qui offrent des services d'examen et de pré-approbation de la publicité des médicaments en vente libre et des produits de santé naturels destinée aux consommateurs, et atteste publiquement auprès de Santé Canada que les politiques, procédures et mécanismes qu'il emploie pour examiner et pré-approuver la publicité des médicaments à l'intention des consommateurs y sont conformes.

Les critères d'attestation sont disponibles sur le site Web de Santé Canada, au :
http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/alt_formats/hpfb-dgpsa/pdf/advert-pubicit/pca-apa_criter_f.pdf